Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, tenue virtuellement, le 19 avril 2023 à 19h30 sous la présidence de Madame Estelle Lehoux.

82 membres ont participé en direct et 64 membres ont participé en différé à cette assemblée pour un total de 146 membres.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de Bienvenue

Madame Marie-Noëlle Sylvain souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la soirée. Elle salue particulièrement madame Estelle Lehoux, présidente du conseil d'administration et monsieur Luc Turcotte, directeur général par intérim

Madame Estelle Lehoux, Présidente, prend la parole et salue les membres administrateurs ainsi que tous les employés de la Caisse. Elle présente les personnes qui l'accompagneront à l'animation :

- Monsieur Luc Turcotte, directeur général par intérim;
- Madame Mélanie Tremblay, secrétaire du conseil d'administration;
- Monsieur Pascal Lessard, directeur principal, Marché des particuliers;
- Madame Émilie Côté, présidente du Comité de Mise en candidature;
- Madame Louise Thériault, présidente des Comités de Gouvernance et Éthique et du Comité Coopération.

Elle remercie également la présence des membres en ligne, ce qui démontre clairement leur intérêt pour leur Caisse. Elle confie le rôle à madame Marie-Noëlle Sylvain de lui faire part des questions des membres et de leurs commentaires pendant l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Un message vidéo du président du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier est présenté.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Puisque notre assemblée est tenue en mode virtuel, madame Mélanie Tremblay secrétaire précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, comme il y aura de la votation en direct, deux scrutateurs doivent être nommés.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer mesdames Nathalie Drouin et Marie-Pier Lévesque à titre de scrutateurs.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par la secrétaire, il est dûment proposé et appuyé que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 avril 2022

Madame Marie-Noelle Sylvain mentionne que dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter tel que soumis le procès-verbal du 19 avril 2022.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Estelle Lehoux débute en présentant les membres du conseil d'administration et les remercie sincèrement de leur implication, de leur travail rigoureux à l'avantage des membres.

Elle présente les principales réalisations de la Caisse pour l'année 2022. Elle poursuit en ajoutant que le conseil d'administration est sensible à la poussée de l'inflation qui déstabilise présentement beaucoup de gens et assure qu'il est déterminé à jouer son rôle de leader pour accompagner les membres.

Elle ajoute également que nos membres peuvent compter sur l'équipe dédiée et spécialisée de Desjardins Entreprises Beauce-Appalaches-Etchemins qui est là pour nos membres-entreprises. Elle apporte les précisions sur nos contributions à même le Fonds C, le Micro-crédit Desjardins le programme Créavenir.

Elle mentionne que le virage vers le développement durable est une priorité au sein du Mouvement Desjardins. Elle mentionne également que la jeunesse est une priorité pour notre Caisse et pour le grand Desjardins. Avec notre programme phare « Tous engagés pour la jeunesse », plusieurs initiatives ont été mises de l'avant au bénéfice des jeunes à l'échelle locale et à celle du Mouvement.

Aussi, pour la jeunesse, nous sommes fiers de reconduire, année après année, notre programme de bourses d'études en partenariat avec la Caisse Desjardins de Beauce-Centre qui totalise un montant de 25 000 \$.

En terminant, madame Estelle Lehoux remercie les 120 employés de la Caisse, gestionnaires, membres de la direction générale, sans oublier bien sûr nos collègues de Desjardins Entreprises, du Service Signature et nos partenaires des filiales. Elle remercie également nos 40 425 membres pour leur fidélité.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Lehoux mentionne qu'aucune situation de conflit d'intérêt n'a été constatée; que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers est présenté.

Madame Marie-Noëlle Sylvain invite messieurs Luc Turcotte et Pascal Lessard à prendre la parole.

Monsieur Luc Turcotte, directeur général par intérim, prend la parole et présente nos résultats. Monsieur Pascal Lessard, directeur principal, Marché des particuliers apporte certaines précisions sur les résultats de notre Caisse.

3.4 <u>Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu</u>

Madame Marie-Noëlle Sylvain invite madame Louise Thériault, présidente du Comité Gouvernance et Éthique, mandat coopération à prendre la parole.

Madame Louise Thériault prend la parole et mentionne que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu et aux dons et commandites de la Caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions. Elle ajoute que le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 2 210 000 \$.

Elle mentionne qu'en 2022, les administrateurs ont été présents dans 28 événements sur le territoire et elle termine en présentant une vidéo du bilan de notre nature coopérative démontrant quelques grands projets travaillés au cours de l'année 2022.

4. Période de questions

Madame Estelle Lehoux, Présidente, informe les membres de l'assemblée que c'est maintenant le moment de répondre à vos questions.

Aucune question n'est posée par les membres.

5. Propositions soumises au vote

5.1 <u>Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)</u>

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée.

Madame Estelle Lehoux précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont ceux qu'il estime les plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Monsieur Luc Turcotte, prend la parole et présente la recommandation du conseil d'administration et explique la hausse des excédents.

	RÉSENTATION E LA	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	10 940 k\$
Ī	ROPOSITION UR LE PARTAGE	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	87 706 k\$
	ES EXCÉDENTS NNUELS	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	316 k\$
		Ajustement net relatif aux ristournes	16 k\$
	1 Inclut 3 507 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	98 978 k\$
	sur parts de ristournes Net d'impôt	Affectation au FADM	(479) k\$
	FADM	Affectation à la RRE	(16 445) k\$
	Fonds d [*] aide au développement du milieu	Affectation à la réserve générale	(82 053) k\$
	RRE Réserve pour ristournes éventuelles	Solde des excédents à répartir	0



Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.

DISTOLIDATE VOLUMES 1	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	ÉQUIVALENT
RISTOURNE VOLUMES ¹	PARTICULIERS ENTREPRISES	EN MILLIERS DE
Comptes Épargne et placements	0,58 \$	524 k\$ 390 k\$
Fonds		202 k\$
Prêts et marges de crédit		1 096 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ /1 000 \$ de prime	377 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	217 k\$
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	581 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	81 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX N	3 468 k\$	

Il est dûment proposé et appuyé que la répartition des excédents annuels, que les taux de ristournes, ainsi que le versement au Fonds d'aide au développement du milieu, soient adoptés, tels que recommandés par le conseil d'administration.

5.2 <u>Élection des membres du conseil d'administration</u>

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Estelle Lehoux agira comme présidente d'élection et monsieur Luc Turcotte, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité mise en candidature

Madame Émilie Côté présente le rapport du comité en vue de l'élection des membres du conseil. Elle mentionne que pour cette assemblée, 4 postes sont à combler et que la Caisse a reçu 4 candidatures. Elle mentionne qu'afin d'enrichir le profil collectif par des

compétences complémentaires à celles des administrateurs actuels, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants:

- Compétence en comptabilité;
- Toutes compétences complémentaires à celles des administrateurs en poste.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie Desjardins. Madame Marie-Noëlle Sylvain invite chacun d'eux à se présenter. Dans l'ordre suivante, les administrateurs ont fait une courte présentation orale.

- Monsieur André Boutin
- Monsieur Maxime Grenier
- Madame Michelyne Marcoux
- Madame Isabelle Pagé

Madame Estelle Lehoux mentionne qu'un document de présentation de toutes ces personnes a déjà été déposé sur le site internet de notre Caisse et que les profils recherchés ont été respectés.

5.2.4 Élection par acclamation

Considérant que nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler, la présidente déclare élus par acclamation :

- Monsieur André Boutin
- Monsieur Maxime Grenier
- Madame Michelyne Marcoux
- Madame Isabelle Pagé

5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Marie-Noëlle Sylvain présente les différents modes de votation et précise que seuls les membres de plein droit pourront voter à partir de minuit le 20 avril pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 23 avril.

Madame Estelle Lehoux informe les membres que les résultats du vote seront dévoilés 24h à 48h après la période de vote sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. Elle mentionne que la publication des résultats du vote mettra officiellement fin à notre Assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 591 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

> Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,6 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16h41.